

## Public

- Tout conducteur

## Prérequis

- Niveau BAC recommandé
- Titulaire du permis B en cours de validité
- Certificat médical en cours de validité attestant que les conditions d'aptitude physique mentionnées à l'article R. 212-2 du code de la route sont remplies

Le Titre Professionnel ECSR permet d'obtenir l'autorisation d'enseigner à condition de remplir les conditions suivantes :

- Etre âgé d'au moins vingt ans
- Etre titulaire du permis de conduire de la catégorie B dont le délai probatoire fixé à l'article L. 223-1 est expiré
- Remplir les conditions d'aptitude physique, cognitive et sensorielle requises pour l'obtention du permis dont les modalités sont fixées par arrêté
- Remplir les conditions de moralité (Cf. articles L.212-2 et R.212-4 du code de la route), vérifiées par les services préfectoraux (du Département de domicile) sollicités

## Positionnement pédagogique

- Une information collective présentant le TP
- Evaluation écrite sur un thème de SR avec prise en compte de l'orthographe le vocabulaire, la syntaxe, la compréhension du texte et l'esprit de synthèse
- Un entretien individuel sur la motivation pour le métier, les représentations, l'expérience professionnelle et analyse des différents parcours

## Durée

- 910 h 00 en centre
- 280 h 00 en entreprise (2 périodes de 140 h 00 correspondant aux 2 activités types)

## Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel
- Période d'observation et d'application en entreprise.
- La formation se réalise par parcours continu (passage des deux CCP en fin de formation)
- Alternance de séances de face à face, simulation, ludopédagogie, mises en situation, études de cas, quizz ...

## Qualité des formateurs

- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

## Suivi de l'exécution

- feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur
- livrets de suivi de formation du stagiaire

## Documents remis

- Certificat de réalisation
- Attestation de fin de formation

Nous sommes particulièrement sensibles à l'intégration des personnes en situation de Handicap. Contactez-nous afin d'étudier les possibilités de compensations disponibles

## Nous contacter

grechformation@wanadoo.fr  
04.91.45.38.43



By AFTRAL



## TITRE PROFESSIONNEL E.C.S.R.

### Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière

#### Objectifs généraux

- ◆ Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur
- ◆ Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement  
*Arrêté du 20 avril 2016 relatif au TP d'enseignant(e) de la conduite et de la sécurité routière*

#### Tarif Formation -et Dates

- ◆ Modalités de prises en charge et/ou financement nous contacter
- ◆ Dates : nous contacter pour connaître les dates et lieux des prochaines sessions

#### Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, études de cas, QCU, ...
- ◆ Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen (jury de professionnels)

#### Validation

- ◆ Titre professionnel d'Enseignant (e) de la conduite et de la sécurité routière (ECSR).
- ◆ Si échec au titre, possibilité de délivrance de CCP suite à la délibération du jury
- ◆ Niveau : 5
- ◆ Equivalences, passerelles : Sans objet
- ◆ , débouchés / Enseignant de la Conduite VL
- ◆ Code RNCP : 35329
- ◆ Format Code : 31802



#### Agrément

- ◆ Agrément pour la formation délivré par le Préfet
- ◆ Agrément technique du centre pour la session d'examen délivré par la DDETS

#### Indicateurs de Résultats

- ◆ Taux de satisfaction : 97 %
- ◆ Taux de réussite : 93 %
- ◆ Nombre de stagiaire : 41



# PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	FORMER DES APPRENANTS CONDUCTEURS PAR DES ACTIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES DANS LE RESPECT DES CADRES REGLEMENTAIRES EN VIGUEURS	700 h 00
<p>Pédagogie des cours en salle (théorie et appliquée en situation réelle)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Circulation et Sécurité Routière - Notions de statistique</li> <li>➤ Règlement de la circulation routière et Droit Pénal</li> <li>➤ Physiologie et Psychopédagogie du conducteur</li> <li>➤ Pédagogie sur véhicule et pratiques pédagogiques (théorie et appliquée en situation réelle)</li> <li>➤ Véhicule - Assurance - Droit du Travail et Droit Civil</li> <li>➤ Formation complémentaire : Recyclage en conduite personnelle</li> <li>➤ Initiation à la pratique des « doubles commandes</li> </ul> <p><b>CONSTRUIRE ET PREPARER LE SCENARIO D'UNE SEANCE INDIVIDUELLE OU COLLECTIVE DE FORMATION</b> Les objectifs de la séance sont définis et adaptés aux parcours de formation et aux apprenants. Le contenu et les ressources sont adaptés aux objectifs et aux apprenants. Les activités d'apprentissage sont en cohérence avec l'objectif. Le scénario tient compte de la durée de la séance et des moyens matériels disponibles. La sécurité des personnes et des biens est prise en compte</p> <p><b>ANIMER UNE SEANCE COLLECTIVE DE FORMATION A LA SECURITE ROUTIERE</b> Les contenus sont maîtrisés. Le scénario est respecté, d'éventuelles modifications sont motivées. La durée de la séance est respectée. Les méthodes pédagogiques sont mises en œuvre à bon escient. Les ressources formatives sont utilisées à bon escient. La gestion des phénomènes de groupe et des conflits est efficace</p> <p><b>ANIMER UNE SEANCE DE FORMATION A LA CONDUITE D'UN VEHICULE LEGER</b> La durée de la séance est respectée. Les objectifs de séance sont respectés et modifiés si nécessaire. Les techniques pédagogiques efficaces. Les interventions verbales et physiques sont pertinentes. Les règles du code de la route et les principes de sécurité routière sont appliqués. La sécurité est assurée pour les occupants du véhicule, les autres usagers et pour lui-même.</p> <p><b>EVALUER LE DEGRE D'ACQUISITION DES APPRENANTS</b> L'objectif, les modalités et les critères d'évaluation sont présentés de façon précise et adaptée à l'apprenant. La modalité d'évaluation correspond à l'objectif visé. Les résultats de l'évaluation sont restitués de façon adaptée à l'apprenant. La restitution des résultats favorise l'auto-évaluation de l'apprenant. L'auto-évaluation des pratiques pédagogiques est pertinente</p> <p><b>ENCADRER ET FACILITER L'INTERVENTION D'UN TIERS DANS UNE SITUATION D'APPRENTISSAGE</b> Le rôle de l'accompagnateur est correctement défini. Les conseils apportés à l'accompagnateur tiennent compte des acquis de l'apprenant. La régulation relative aux tensions entre accompagnateur et apprenant est efficace. Le contenu est présenté de façon adaptée aux participants. Les échanges sont régulés en vue d'adhésion à une culture partagée de la sécurité routière</p> <p><b>REPERER LES DIFFICULTES D'APPRENTISSAGE ET Y REMEDIER</b> Les difficultés d'apprentissage sont anticipées. Les difficultés d'apprentissage sont repérées. Les sources d'une ou des difficultés d'apprentissage sont correctement identifiées. La remédiation est adaptée à la difficulté d'apprentissage.</p> <p><b>APPRECIER LA DYNAMIQUE DE L'ENVIRONNEMENT ROUTIER ET EN IDENTIFIER LES RISQUES POTENTIELS</b> La prise d'information concerne la globalité de l'environnement. Les indices sont hiérarchisés par rapport aux risques potentiellement associés. Les indices détectés sont pris en compte dans les comportements de conduite ou dans l'enseignement. Les informations sont partagées avec l'apprenant.</p>		<p><b>MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</b></p> <p>Cours Théoriques collectifs accompagnés de devoirs écrits</p> <p>QCU</p> <p>Salle équipée d'un ensemble multimédia</p> <p>Ressources pédagogiques TD</p> <p>Véhicules auto école</p>

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	SENSIBILISER L'ENSEMBLE DES USAGERS DE LA ROUTE A L'ADOPTION DE COMPORTEMENTS SÛRS ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT	210 h 00
<p><b>ANALYSER UNE DEMANDE RELATIVE A UNE PRESTATION DE SENSIBILISATION</b> Les attentes spécifiques du commanditaire sont identifiées. Le conseil est pertinent par rapport à la demande. La prestation envisagée correspond au besoin du commanditaire. Les impératifs économiques et organisationnels de l'établissement sont pris en compte. Les prestations et l'expertise de l'établissement sont valorisées auprès du client</p> <p><b>CONSTRUIRE ET PREPARER UNE ACTION DE SENSIBILISATION</b> Le déroulement de l'action tient compte du cahier des charges. Le rôle du co-animateur et les modalités de son intervention sont définis. Le contenu et les ressources sont adaptés à l'objectif et au public. Les activités d'apprentissage prévues sont cohérentes avec l'objectif. Le scénario tient compte de la durée et des moyens matériels. L'espace de formation est aménagé en fonction du scénario pédagogique</p>		<p><b>MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</b></p> <p>Salle équipée d'un ensemble multimédia</p> <p>Ressources pédagogiques</p>